

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 18 août 2016

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 10

DÉCISION N° 0-19587-2016/DEF/CEMM

portant homologation du motif symbolique et du fanion de l'« école des systèmes de combat et opérations aéromaritimes ».

Du 9 juin 2016

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

DÉCISION N° 0-19587-2016/DEF/CEMM portant homologation du motif symbolique et du fanion de l'« école des systèmes de combat et opérations aéromaritimes ».

Du 9 juin 2016

NOR D E F B 1 6 5 1 0 5 9 S

Références :

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).

Lettre n° 91 PEM du 22 mars 2016.

Lettre n° 504462 DEF/SGA/DMPA/SHD/DHS/DSD/BSM du 20 mai 2016.

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 141.6

Référence de publication : BOC n° 38 du 18 août 2016, texte 10.

Le motif symbolique et le fanion de l'« école des systèmes de combat et opérations aéromaritimes », tel que décrit dans l'annexe, sont homologués.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Bernard ROGEL.

ANNEXE.

DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE L'ÉCOLE DES SYSTÈMES DE COMBAT ET OPÉRATIONS AÉROMARITIMES.

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE L'ÉCOLE DES SYSTÈMES DE COMBAT ET OPÉRATIONS AÉROMARITIMES.

1.1. Description héraldique.

Une ancre de fer, posée en pal, chargée d'une rondache d'argent bordé d'une gumène d'or et représentant en son centre un casque de centurion d'or brochant une lance du même posée en barre accompagnée dans le canton supérieur dextre et de profil d'un avion de chasse embarquée d'argent, dans le canton inférieur dextre d'une frégate passant du même, dans le canton supérieur senestre d'un hélicoptère de sable de face et dans le canton inférieur senestre d'un sous-marin passant du même. Le tout brochant l'écho de fer d'un écran radar sauf pour l'hélicoptère.

En champagne, en arc de cercle inversé, l'inscription en lettres capitales de fer « ÉCOLE DES SYSTÈMES DE COMBAT ET OPÉRATIONS AÉROMARITIMES ».



2. DESCRIPTION DU FANION DE L'ÉCOLE DES SYSTÈMES DE COMBAT ET OPÉRATIONS AÉROMARITIMES.

2.1. Dimensions.

Fanion de type C, frangé or.
Guindant 30 cm, battant 40 cm.



2.2. Revers (hampe à droite).

Fond d'argent vêtu à dextre de gueules et à senestre d'azur, chargé en cœur du motif symbolique sans l'inscription de l'unité.

2.3. Avers (hampe à gauche).

Fond de fer chargé en chef de l'inscription sur trois lignes en lettres capitales d'argent « ÉCOLE DES SYSTÈMES », « DE COMBAT ET OPÉRATIONS », « AÉROMARITIMES » et en champagne d'une ancre d'argent posée en pal câblée du même.